

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET. - THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

Commission d'enquête sur la violation du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre

(Suite.)

"Les femmes ne furent pas davantage épargnées. Parmi les témoins de Jumet, se trouve une femme qui déclare avoir reçu des coups de crosse et avoir dû, avec d'autres femmes et des enfants, protéger les troupes allemandes. Une femme qui essayait de se sauver dans une prairie, essaya le feu des soldats et fut blessée au nez. Fernande Pacot s'était réfugiée dans la cave de sa maison; les Allemands y firent irruption et tirèrent huit coups de feu sur la malheureuse. La pauvre femme est morte à l'hôpital, après avoir enduré plusieurs jours un atroce martyre. Six femmes témoignent avoir essayé le feu des Allemands sans avoir rien fait qui pût provoquer des représailles. Rosa Frère, de Jumet, fut atteinte d'une balle dans le dos, alors qu'elle soifait de sa maison. L'épouse Piron traversait le couloir de sa maison pour se réfugier dans la cave quand une balle l'atteignit au genou. Julia Coenen s'était rendue avec d'autres personnes dans une prairie; les Allemands tirèrent sur le groupe et blessèrent Julia Coenen à la figure. L'épouse Nil fut blessée dans des circonstances analogues. Charlotte Depis servit de cible à un soldat allemand et fut blessée au moment où elle fermait une fenêtre."

Voici la déposition de cinq femmes habitant la Chaussée de Bruxelles, à Jumet, la plus jeune ayant seize ans, la plus âgée soixante-huit ans. "Les Allemands ont pénétré chez nous où nous étions cinq femmes seules, cachées dans la cour. Ils nous ont emmenées de chez nous, en face du Château d'eau. Là ils nous ont parquées dans une prairie où ils nous ont liées à cinq hommes. Ils nous ont dit que nous serions fusillées. Nous sommes restées là une vingtaine de minutes environ. Pendant ce temps, les soldats ne cessèrent de nous mettre en joie et de nous menacer de leurs baïonnettes."

A Marchienne, une femme de soixante-quatorze ans est fusillée, après avoir été traînée sur le front des troupes. Des femmes de Montigny-le-Tilleul ont été victimes à diverses reprises, de voies de fait.

A Boignée, les Allemands pénétrèrent dans une ferme isolée. Deux femmes qui s'y trouvaient prirent la fuite et se cachèrent dans un champ de betteraves. Elles y furent découvertes par quatre soldats qui tirèrent sur elles; l'une d'elles fut tuée.

A Gilly, une femme, Anna Fémal, Loulangère, se trouvant dans son magasin, fut tuée par un soldat qui lui fracassa la mâchoire.

Dans la même localité, deux femmes furent jetées dans une citerne où elles périrent.

De nombreux cas de viols sont aussi signalés dans cette commune.

D'autres cas de brutalité exercée contre des femmes sont encore relatés par un grand nombre de témoins.

Des enfants furent victimes aussi de la furie allemande. Trois enfants dont l'un n'avait que cinq mois et se trouvait dans les bras de sa mère, furent tués à Parcennes.

Les crimes des soldats allemands contre les lois de l'humanité sont innumérables. Des témoins affirment avoir vu les soldats allemands achever deux soldats du 112^e régiment de ligne français blessés au cours d'un engagement, à Montigny-le-Tilleul. Le premier blessé eut la tête fendue d'un coup de hache, pendant que deux soldats allemands lui donnaient à boire; le second fut broyé par une pièce de canon. Dans cette même localité, un nommé Vital Arnould fut fusillé, le dimanche 23 août, à 6 heures du soir, pour avoir donné des soins à un soldat français. Louis Sobier, blessé à la cuisse et au côté, ce soldat blessé fut fusillé lui-même.

Une affiche placardée à Châtelet et signée par le commandant des troupes, Freiherr von Maltzahn, imposait à tout habitant qui tient chez lui un soldat belge ou français, blessé ou non, d'en faire la déclaration à l'Hôtel de Ville. Faute de quoi il s'expose à être pendu et sa maison sera incendiée.

Un témoin déclare avoir vu à Lodelinsart et à Jumet "deux brancardiers allemands, qui paraissaient ivres, quitter momentanément leur civière pour aller incendier les maisons."

Dans toutes les localités dévastées, les soldats allemands ont pillé et volé des objets de toute espèce, vivres, vêtements, linge, objets d'habillement, faïences, bijoux, montres, sommes d'argent en monnaie ou en billets.

L'incendie et le pillage étaient méthodiquement organisés. Sur l'ordre de leurs chefs, les soldats se rangeaient de chaque côté des routes; les premiers enfonçaient les portes et les fenêtres à coups de crosse ou à coups de hache. D'autres les suivaient, projections dans l'intérieur des habitations un liquide inflammable et y mettaient le feu.

En général, ce sont les habitations longeant les voies parcourues par les colonnes allemandes qui furent incendiées. Peu de maisons isolées ont été brûlées.

(La suite à demain.)

LE BULLETIN DU JOUR.

(Suite de la 1^{ère} page.)

soient pas descendus dans le sud, et l'on prétend même qu'une partie des corps allemands auraient été envoyés sur le Danube, en Galicie ou même en France. Les troupes grecques ne sont pas démobilisées; mais elles ont évacué la région immédiate de Salonique. A l'est, elles sont allées occuper la ligne de la Stryma, d'où elles observent les débouchés de la frontière bulgare. A l'ouest, elles sont redescendues dans la région de Kozani. Le roi a déclaré qu'il ne se battra pas, même contre ce que les Grecs sont convenus d'appeler "l'ennemi héréditaire", si celui-ci croyait devoir attaquer les Alliés en territoire grec, et, de fait, ordre a été donné à l'armée "dans les cas où les alliés entraîneraient leurs ennemis en deça de la frontière, de laisser le champ libre aux belligérants." Si donc les Bulgares s'étaient sentis alors en force de suivre l'armée alliée et de l'attaquer, ils n'auraient eu aucune raison d'hésiter par crainte de conflit avec la Grèce, puisqu'ils étaient assurés de ne pas rencontrer de soldats du roi Constantin sur leur route. A ces considérations militaires s'en ajoutaient peut-être d'autres, d'ordre plus politique, à la date où remontent les correspondances que nous avons sous les yeux. Le sol du royaume, foulé par "l'ennemi héréditaire" marquerait la faillite de la politique aveugle où l'Hollande a été entraînée. Le gouvernement d'Athènes doit faire des vœux ardents pour que cette éventualité ne se réalise pas, car fussent-ils précédés par les Allemands et les Autrichiens, les soldats bulgares, en passant la frontière grecque, risqueraient de provoquer une colère qu'on craint de ne pouvoir calmer.

Dans la capitale bulgare, à Sofia, où l'on guette l'heure d'arracher à la Grèce le littoral de la mer Egée, on ne se ferait aucun scrupule de rompre toutes les promesses qui peuvent avoir été données à la cour d'Athènes. Mais Ferdinand de Cobourg a encore trop besoin de Berlin pour oser se soustraire au maître qu'il s'est donné. Guillaume II en dehors même de toute considération dynastique, joue dans les Balkans une partie difficile, et les convoitises qu'excite Salonique sont un des problèmes les plus délicats que soulève l'entreprise d'Orient. Il a tout intérêt à éviter des complications inopportunes, et il peut exiger de la Bulgarie un temps d'arrêt, après la large part de Macédoine sur laquelle il vient de mettre la main. Les considérations qui précèdent ne perdront rien de leur valeur, ni de leur actualité aussi longtemps qu'on ne sera pas confirmées plus ou moins officiellement les nouvelles remontant à vingt-quatre heures que nous donnons en tête de notre Bulletin et que nous empruntons à des dépêches privées d'origine anglaise.

De Paix Séparée.

Le gouvernement italien ayant décidé d'adhérer à la déclaration faite à Londres le 5 septembre 1914 par les gouvernements français, britannique et russe, déclaration à laquelle a adhéré également le gouvernement japonais en date du 19 octobre 1915, les sous-signés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, font la déclaration suivante:

"Les gouvernements français, britannique, italien, japonais et russe s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre."

"Les cinq gouvernements conviennent que, lorsqu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des Puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacun des autres alliés."

En foi de quoi les soussignés ont signé la présente déclaration et y ont apposé leurs cachets."

Fait à Londres, en quintuple original, le 30 novembre 1915.

(L.S.) PAUL CAMBON,
M. GREY,
IMPERIALI,
K. INOYE,
BENCKENDOR

Les Prétendues Cruautés Serbes.

"L'Agence Télégraphique Bulgare" publie le communiqué suivant: "Sophia.—certains organes de la presse ennemie continuent à répandre la fable déjà si souvent démentie de prétendues cruautés commises par l'armée bulgare. Les cercles Bulgares compétents voulant mettre fin une fois pour toutes à ces calomnies, déclarent que les villes de Nieh, Pirov et autres localités où des cruautés auraient été commises sont habitées par une population bulgare, qui a toujours conservé le sentiment profond de sa nationalité et qui a parfaitement compris le but de la campagne de libération entreprise par la Bulgarie. Il est absurde par conséquent, d'accuser les troupes bulgares d'avoir maltraité une population de même race."

En citant le communiqué de l'Agence Bulgare, la Légation R. S. de Serbie déclare d'abord que la "fable" des cruautés bulgares n'a jamais été démentie malgré tous les efforts de l'Agence Bulgare et du gouvernement bulgare. Les publications grecques, serbes et turques, appuyées par des photographies, les communiqués des témoins impartiaux ont suffisamment prouvé les atrocités que l'armée bulgare et ses commitadjis avaient commises tant dans la guerre de 1912 que dans l'attaque traitresse de 1913. Ces faits n'ont jamais pu être démentis.

Le 2 décembre et la Censure à Marseille.

Pour l'anniversaire du 2 décembre, toute la police de Marseille a été mise sur pied par le préfet, M. Schrameck, aux fins de saisir dans les librairies, dans les kiosques et dans les mains des camelots le numéro du Soleil du midi.

C'était encore un exploit de la Censure.

Le journal délinquant ne révèle aucun secret d'ordre militaire ou diplomatique; il ne critique pas même un ministre; il contenait simplement dans un article signé "Urban Gohier," de passage subversif:

Le Général Gallieni, débutant par un coup d'énergie, a déjà frappé un embusqueur et un embusqué L'Humanité elle-même encourage le ministre de la guerre, M. Compiègne-Morel écrit: "Nous avons vu, depuis le début de la guerre, trop de gens du monde, de situation sociale élevée, trouver le moyen de ne pas servir la patrie comme leurs pauvres bougres de camarades..."

Très bien. Mais qui sont ces gens du monde, de situation sociale élevée? Ce sont les pontifes et Les Q. M. de la Sociale, qui touchent de 15,000 à 60,000 Loin de la bataille, pendant que "leurs pauvres bougres de dupes" se font tuer pour servir la patrie.

L'état-major socialiste pourrait aussi, sous quelque temps de son vétérinaire, M. Renaudot, le citoyen Renaudot; tandis que nos braves chevaux de cavalerie et d'artillerie ont besoin d'infirmiers.

Il est donc interdit de proposer que les Parlementaires mobilisables soient débouqués du Palais-Bourbon.

Contre la Vie Chère à Marseille.

Depuis deux jours, les boucheries départementales, innovation en France, fonctionnent à Marseille. La municipalité ne voulant pas s'occuper de la crise de la vie chère, le préfet et le conseil général décident d'être les fournisseurs de viande pour la population. Dans une seule journée et dans 9 boucheries officielles, il a été vendu entr'autres 11 bœufs et 100 moutons; c'est-à-dire plus de 1,200 kilos sans compter les agneaux et les veaux. C'est dire le succès qu'a remporté cette innovation qui va s'étendre à toutes les communes de première nécessité. Les prix sont des plus minimes et l'affluence est énorme.

Les Etrangers à Paris.

La révision des Permis de séjour à laquelle procède en ce moment la Préfecture de Police donne chaque jour de nouveaux résultats. De nouvelles expulsions d'indésirables vont avoir lieu. On a découvert qu'un certain nombre d'étrangers séjournaient à Paris avec de faux papiers. Si l'on songe qu'il y a, en ce moment, en pleine guerre, plus de cent-soixante-mille étrangers résidant dans la capitale, on se rendra facilement compte de la tâche importante confiée à la police et dont celle-ci devra s'acquitter avec une énergie de tous les instants.

CHARITE FEMINE.

A l'abbaye de Royaumont-sur-Oise est installée depuis le mois de novembre 1914 une section de la Croix-Rouge anglaise, qui porte le nom de "Scottish women's hospital." Dans cet hôpital tout le personnel est féminin. La directrice est miss Ivens, chirurgien de Liverpool, qu'assistent sept doctresses et soixante infirmières diplômées. Il y a plus de deux cents lits. Le service féminin célèbre là un triomphe, car les opérations réussissent à merveille et les blessés y guérissent rapidement.

L'automobile de l'hôpital est conduite par Mlle Helga Gill, de Bergen, en Norvège. En manteau et casquette de chauffeur, cette jeune fille va chercher des blessés sur le front. Elle s'avance parfois jusqu'aux tranchées de seconde ligne, sous la mitraille.

Légèrement blessée par un éclat d'obus, elle a été décorée de la médaille de guerre et n'a pas tardé à reprendre sa périlleuse mission. Elle est populaire sur le front où on l'appelle "la petite Khaki." Les blessés de l'hôpital féminin lui ont offert, en témoignage de gratitude, un porte-cigares en argent avec cette inscription: Helga Gill, le bon soldat. Elle conserve précieusement une petite statuette du Christ qu'un combattant portait sur lui et dont il lui fit cadeau.

Mlle Gill a promis de communiquer au journal féministe danois Kvinden et Samfundet (La Femme et la Société), quelques lettres de combattants qui prouveront au public danois l'excellent état d'esprit, la bonne humeur de nos vaillants poilus.

La Mauvaise Farine en Pologne.

On télégraphie à Copenhague de Varsovie que la farine envoyée d'Allemagne en Pologne est de très mauvaise qualité. Il y a eu de ce fait, de nombreux cas de maladie et même quelques cas de mort. Le bruit a couru dans la population que la farine était empoisonnée et on craint des émeutes. Il a fallu procéder à une enquête officielle et faire analyser la farine. L'analyse a établi que cette farine contenait une grande proportion de sciure de bois et de peau de marrons et de noix pilées. Les autorités allemandes ont prescrit aux boulangers d'envoyer à l'analyse un spécimen de toute farine qu'ils désirent acheter.

LETTRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1^{ère} page.

lérieures, un Conseil composé de tous les ministres des affaires étrangères. J'espérais même que, plus tard on y adjoindrait les anciens présidents de la République et quelques anciens diplomates."

M. Sembat raconte que lorsqu'il eut fait cette proposition, tous ceux qu'elle choquait lui firent cette objection: "Rassembler tous les anciens ministres des affaires étrangères? Mais, mon bon ami, ils ne penseraient qu'à jouer des tours à leurs successeurs."

Et M. Sembat n'insista pas. C'est dommage. C'est une idée à reprendre.

En ce qui concerne les anciens présidents de la République, une fois leur septennat fini, au lieu de les mettre de côté comme des citrons pressés, on devrait les appeler au Sénat. Il n'y aurait même pas besoin de reviser la Constitution, une simple convention tacite, une entente honorable suffirait.

On conviendrait qu'à la première vacance de siège sénatorial on élit le président sortant. Il n'y a pas un homme raisonnable qui ne se prêtât à une pareille combinaison.

Les républicains de Seine-et-Oise avaient voulu inaugurer ce système d'où on ne pouvait attendre que des avantages pour le pays. Quelques mois après l'élection de M. Fallières à la présidence de la République, un sénateur de Seine-et-Oise vint à mourir et tous les républicains tombèrent d'accord pour offrir la candidature à M. Loubet qui venait de sortir de charge.

Ce fut M. Bertaux qui, au nom de tous les partis fut chargé d'offrir la candidature à l'ancien président. Mais, avant de faire cette démarche, il crut bon d'en informer M. Clémenceau, alors président du Conseil. Il fut bien reçu!

M. Clémenceau en voulut, naturellement à M. Loubet; il se leva comme mu par un ressort, courut au téléphone, manda le préfet à qui il donna l'ordre de combattre par tous les moyens dont l'administration dispose, la candidature de M. Loubet. Devant l'attitude ministérielle, l'ancien président de la République refusa les offres qui lui avaient été faites et on élit je ne sais plus qui, un brave homme à coup sûr. Tout cela peut se reproduire un jour ou deux et un ministre avisé s'honorerait grandement en mettant à exécution l'idée de M. Marcel Sembat qui, au moins, aurait laissé un souvenir de raison de sa longue et inutile carrière politique.

ATHENEES LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1^{er} mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1009 de la Banque Ibernica, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR A 8:15

PRIX: Matinée mercredi, 50c à \$1.50 Soirée et mat. samedi, 50c à \$2.00

LES CINQ ETOMES CELEBRES

WM. H. CRANE

THOMAS W. ROSS

MACLYN ARBUCKLE

AMELIA BINGHAM

MABEL TALIAFERRO

Concours d'une excellente troupe

THE NEW HENRIETTA

AL BERMAN

HARRY BINES

BENJAMIN BROWNING

JEAN VERMOREL

LES FRERES GARCINETTI

TRAVEL WEEKLY

ORCHESTRE DE CONCERT

Soldiers' Home.

A most interesting feature of the various events to be held in this city on January 8, next, will be the presentation on that day to the Soldiers' Home by the Grand Army of the Republic Veterans in this city, through Major E. K. Russ, Commander of the Louisiana Division of a magnificent steel flag pole to replace the wooden one blown down in the September storm, and on behalf of Camp Beauregard No. 130, S. C. V., M. W. O. Hart, Past Commandant thereof, hopes to have present at the Home during the ceremony, the magnificent band from the Louisiana State University at Baton Rouge, so as Old Glory rises to the top of the pole to float in the breeze, it may do so to the strains of the Star Spangled Banner, the national air here longed alike by North and South, East and West, one Nation a great Union inseparable, now and forever.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant.

E. ADER, Vice-Président.

EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes

Funèbres et Embaumeurs

1108-1112 RUE NORD REMPARTS

PHONE HENLOCK 408

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudet, Opticien, Successeur de E. & L. Claudet, 918 rue de Canal, Nouvelle-Orléans, La.

Mercredi 5 Janvier 1916.

Fahrenheit Centigrade

7 heures du matin... 58 43

Midi... 72 20

3 p. m. ... 76 22

6 p. m. ... 76 22

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à six heures et ferme le dimanche. Cote des rues Dauphine et Bienville, à deux blocs de la rue de Canal, 2^eme District.

En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER

313 RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de nos marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

En faisant vos commandes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

FAITES VOS ACHATS VOUS-MÊME

"Onyx" Hosiery

Vous donne le MAXIMUM pour votre argent

Tous les genres depuis le coton jusqu'à la soie, pour hommes, dames et enfants

Tous les modèles et couleurs de Bas Depuis \$0.25 jusqu'à \$5.00 la paire.

Examinez la Marque de Fabrique! Vendus par tous les meilleurs commerçants.

Wholesale Lord & Taylor NEW YORK

INJECTION BROU
soilage immédiat et sans inflammation
conservation parfaite de la Vessie. Chez tous les pharmaciens.